

DOSSIER DE PRÉSENTATION

FORMATION CQP ASSISTANT(E) MÉDICAL(E)



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES



LE COLLÈGE DES HAUTES ÉTUDES EN MÉDECINE

Le CHEM est reconnu comme la référence des formations médicales auprès des professionnels de santé en France. Il assoit sa renommée sur des concepts de formations dynamiques et ambitieux.



30 ANS DE SAVOIR-FAIRE

Une tradition d'avance

Bénéficiez d'un **savoir-transmettre** forgé par **30 années d'expérience**, porté par un réseau de **300 experts-formateurs** animés par les mêmes valeurs que vous et imaginant chaque jour votre formation de demain.



UNE IDENTITÉ SANS ÉQUIVALENCE

Le choix de l'indépendance

Le CHEM incarne l'**indépendance** à l'égard de tous les pouvoirs économiques, syndicaux et politiques.
Il accueille des confrères et consœurs de toute sensibilité et s'investit pour optimiser avec eux les services à rendre au patient et à la collectivité.

LE CHEM

En quelques chiffres clés

13 000 PROFESSIONNELS DE SANTÉ
FORMÉS EN 2019 sur les
deux dernières années



MÉDECINS
GÉNÉRALISTES

60%



PHARMACIENS INFIRMIER(E)S
DIPLOMÉ(E)S D'ÉTAT

8%



8%



PODOLOGUES

11%



MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES

11%



OPHTHAL-
MOLOGISTES

2%

En 10 ans,

 **80%**

DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES
BRETONS

ont suivi au moins une
formation CHEM.

 **40%**

DES INFIRMIER(E)S DIPLOMÉ(E)S
D'ÉTAT BRETONS ont suivi
au moins une formation CHEM.

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

L'accompagnement des professionnels de santé tout au long de leur parcours.

La formation DPC et hors DPC

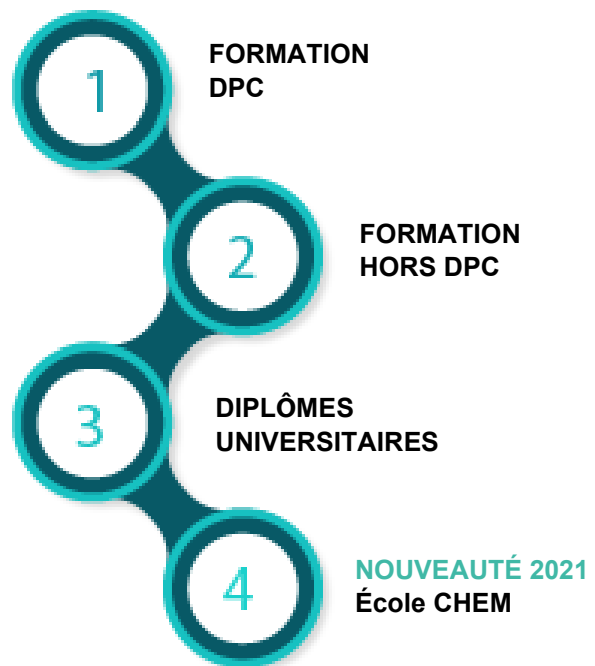
Le CHEM, en véritable partenaire, accompagne les professionnels de santé tout au long de leur carrière en concevant et délivrant les programmes de formation nécessaires à leur formation continue (DPC et hors DPC).

Les diplômes universitaires

Le CHEM a participé également à des formations universitaires notamment dans la conception de programmes et la formation à plusieurs DU et DIU.

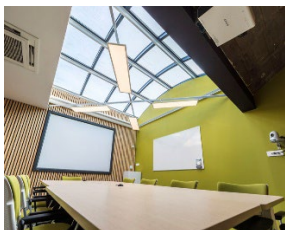
L'école CHEM

L'ambition du CHEM est de contribuer aux échanges, aux confrontations et enrichissements mutuels de pratiques : entre disciplines médicales, entre professions de santé dans le respect et la valorisation de chacun.



L'ÉCOLE CHEM

Faites la différence et choisissez l'expertise



Une formation dispensée par des **professionnels de santé experts** dans leur domaine d'intervention.



En présentiel et à distance : l'école vous propose des formats et méthodes pédagogiques variés et innovants.



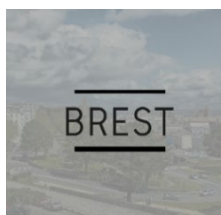
Un capital d'expériences et de compétences : l'école CHEM s'appuie sur les 30 années d'expérience du CHEM en tant qu'organisme de formation.



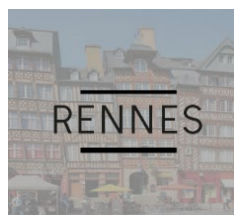
Un **cadre de travail idéal en bord de mer**, facilement accessible en transports en commun pour chaque site.

NOS LIEUX DE FORMATION

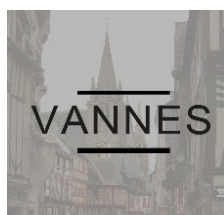
BRETAGNE



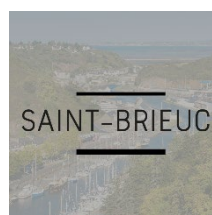
BREST
Prochaine rentrée* :
23 janvier 2025



RENNES
Session en cours
Prochaine rentrée* :
7 février 2025

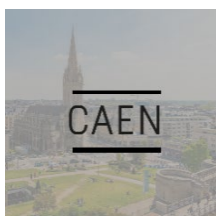


VANNES
Session en cours
Prochaine rentrée* :
24 avril 2025

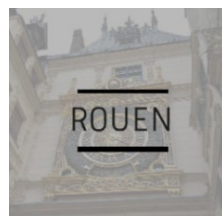


SAINT-BRIEUC
Projet d'ouverture
2025*

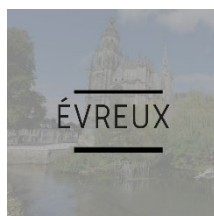
NORMANDIE



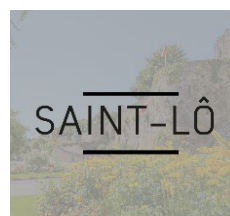
CAEN
Prochaine rentrée* :
1^{er} avril 2025



ROUEN
Session en cours
Prochaine rentrée* :
22 mai 2025



EVREUX
Projet d'ouverture
2025*

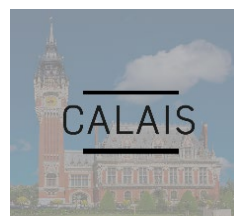


ST-LÔ
Projet d'ouverture
2025*

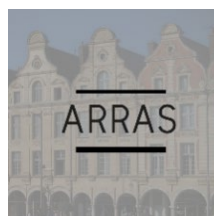
HAUTS-DE-FRANCE



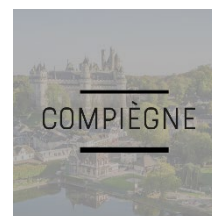
LILLE
Session en cours
Prochaine rentrée* :
30 janvier 2025



CALAIS
Session complète
Prochaine rentrée* :
23 janvier 2025



ARRAS
Session complète
Prochaine rentrée* :
16 janvier 2025



COMPIEGNE
Prochaine rentrée* :
Janvier 2025

* Ouverture des sessions sous réserve de l'atteinte d'un nombre minimum de stagiaires.

CQP ASSISTANT(E) MÉDICAL(E)

Le cursus en alternance permet de se former tout en s'immergeant ou en continuant son activité dans le monde professionnel.

NOMBRE DE
PLACES
LIMITÉ

ASSISTANT(E) MÉDICAL(E)

Un nouveau métier au cœur du parcours de soins.

La création du métier d'assistant(e) médical(e) est la mesure phare du plan de réforme du système de santé 2022. Elle a pour objectif de libérer du temps de consultation pour les médecins et de répondre ainsi à la crise de la démographie médicale et de l'accès aux soins.

Ce métier va permettre de renforcer la qualité et la coordination des soins entre les différents acteurs de santé au bénéfice du patient.

La CPNEFP* des cabinets médicaux a créé le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) ASSISTANT(E) MÉDICAL(E), d'une part pour répondre aux attentes du Plan « Ma santé 2022 », en cadrant la formation des futurs assistants médicaux et permettre ainsi le développement de leurs compétences dans les meilleures conditions possibles, d'autre part pour permettre une reconnaissance des compétences acquises de façon informelle pour certains salariés des cabinets médicaux et leur offrir une perspective d'évolution.

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Le CQP Assistant(e) Médical(e), pour qui ?



Pour toute personne répondant aux prérequis, souhaitant évoluer vers le métier d'assistant(e) médical(e). Le CQP est ainsi ouvert aux professionnel(le)s de santé et aux secrétaire(s) médical(e)s souhaitant une reconversion, aux jeunes diplômés et aux demandeurs d'emploi.

PRE REQUIS

Être titulaire :

- BAC ou Certification niveau 4 équivalente.
- OU Diplôme d'état d'aide-soignant(e), d'auxiliaire de puériculture ou d'infirmier(e).
- OU Certification niveau 4 secrétariat médical (si non validation de la formation une expérience professionnelle de 1 an de secrétaire médical(e) est nécessaire).

Être en poste dans un cabinet médical

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation a pour objectif de vous former au métier d'assistant(e) médical(e) en développant les compétences suivantes :



- Prendre en charge l'accueil administratif du patient
- Suivre le parcours de santé du patient
- Conduire une démarche d'hygiène et qualité au sein du cabinet
- Assister le praticien dans ses actes médicaux

DURÉE ET MODALITÉS DE LA FORMATION

Une formation en alternance



La formation d'assistant(e) médical(e) se déroule sur une durée d'environ 8 mois. Elle est réalisée sous forme d'alternance et organisée selon un rythme de 2 jours à l'école et 3 jours en cabinet médical. Le candidat peut bénéficier de certaines dispenses selon son profil et son parcours.

Pour intégrer la formation le candidat doit être impérativement sous contrat de travail avec un cabinet médical. Le cas échéant, il doit trouver un lieu d'accueil avant le début de la formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

1- En centre de formation :

Trois formats d'enseignement sont dispensés par l'École CHEM :

- **Cours théoriques** en format présentiel sur les sites de formation.
- **Ateliers pratiques ou techniques** se réalisant impérativement dans les locaux du CHEM sur les sites de formation.
- **Cours distanciel** : E-learning, plateformes pédagogiques. Ce format permet d'apprendre à son rythme.

2- En cabinet médical :

Les jours passés en milieu professionnel permettent à l'alternant(e) d'acquérir ou de parfaire des compétences à travers une expérience pratique dans un contexte réel (cabinet, institution médicale ou paramédicale).

CQP ASSISTANT(E) MÉDICAL(E) / Formation en alternance

279 heures* sur 8 mois

4 blocs de compétences, organisés en 15 modules

PROGRAMME

BLOCS DE COMPÉTENCES	COMPÉTENCES ET VOLUMES HORAIRES
BLOC 1 Suivi du parcours de santé du patient	Examens et soins courants en cabinet médical – 21 heures <ul style="list-style-type: none">Présenter aux patients les examens et les soins courants réalisés par le praticien Parcours de santé et coordination – 21 heures <ul style="list-style-type: none">Programmer et établir le suivi des parcours de santé des patients dans le respect de la réglementation liée aux soinsExpliquer les parcours de santé aux patients Vaccination et dépistage – 14 heures <ul style="list-style-type: none">Contrôler la situation vaccinale des patients et la réalisation des examens liés aux campagnes de dépistage de masse Politiques de santé publique – 21 heures <ul style="list-style-type: none">Expliquer aux patients les recommandations des campagnes nationales de santéAppréhender l'organisation du système de santé
BLOC 2 Accueil et prise en charge administrative des patients	Création et suivi d'un dossier patient – 21 heures <ul style="list-style-type: none">Constituer un dossier patient Vocabulaire médical – 14 heures <ul style="list-style-type: none">Maîtriser le vocabulaire de base relatif aux pathologies, examens exploratoires et éléments de surveillance pour communiquer avec les patients Logiciel médical – 28 heures <ul style="list-style-type: none">Utiliser les fonctions de base et avancées d'un logiciel médical Communication avec les patients – 21 heures <ul style="list-style-type: none">Gérer les situations difficiles liées à l'affluence, à l'attente et aux urgencesCommuniquer avec les patientsAdapter sa communication et son attitude en fonction des circonstancesVeiller à la bonne compréhension des informations communiquées Télémédecine – 14 heures <ul style="list-style-type: none">Organiser une téléconsultationMaîtriser les bases réglementaires de la télémédecine
BLOC 3 Hygiène et qualité	Gestion du risque contaminant – 14 heures <ul style="list-style-type: none">Appliquer les protocoles de stérilisation, de désinfection et de gestion des déchetsMaîtriser le cadre réglementaire en matière d'hygiène et de sécurité Identito-vigilance et pharmacovigilance – 21 heures <ul style="list-style-type: none">Appliquer les procédures en matière d'identito-vigilance et de pharmacovigilance
BLOC 4 Assistance opérationnelle au praticien	AFGSU niveau 1 – 14 heures <ul style="list-style-type: none">Identifier et prendre en charge des urgences vitales Constantes et mesures – 14 heures <ul style="list-style-type: none">Mesurer les paramètres vitaux et physiologiques Gestion des stocks – 7 heures <ul style="list-style-type: none">Gérer le stock d'un cabinet médical en matériel médical et produits pharmaceutiques Assistance technique au praticien – 21 heures <ul style="list-style-type: none">Organiser les conditions matérielles permettant la réalisation des soins par le praticienInstaller les patients en fonction des soins.

*266 heures de formation + 13 heures d'évaluations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des évaluations ont lieu à l'issue de la période de formation de chaque bloc sous forme d'épreuves écrites et orales selon différentes modalités :



- 1- **Épreuves écrites** : QROC, étude de cas
- 2- **Epreuves orales** : mise en situation professionnelle

Le tuteur en cabinet médical donne également son avis sur le niveau de maîtrise des compétences par le stagiaire.

A la fin de la formation, un jury paritaire de certification valide l'acquisition des compétences pour chaque candidat, puis la CPNEFP plénière délibère et délivre le CQP.

Le CQP est obtenu lorsque le candidat valide les 4 blocs de compétences. Les blocs sont indépendants et ne peuvent se compenser. En cas de non validation d'un bloc, le candidat peut se représenter à une session ultérieure. Le bénéfice des blocs acquis par le candidat est conservé.

DIPLÔME VISÉ



Titre certifié : Certificat Qualification Professionnelle Assistant(e) Médical(e).
Enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles
(N° RNCP36358 - Code NSF331) par décision publiée le 25 avril 2022, pour une durée de 3 ans.
Délivré par la CPNEFP (*Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle des Cabinets Médicaux*) par délibération du jury final.

TAUX DE RÉUSSITE



Toutes promotions confondues :
98% de réussite
(3% d'abandon pour raisons personnelles et licenciement)

DÉBOUCHÉS

Poste d'assistant(e) médical(e) au sein d'un cabinet médical.

PASSERELLES

Le CQP Assistant(e) médical(e) n'offre ni équivalence ni passerelle.

INSERTION PROFESSIONNELLE



Suivi d'insertion à 6 mois toutes promotions confondues :
82% des stagiaires diplômés occupent le poste d'Assistant Médical

MODALITÉS D'ADMISSION ET DÉLAIS



La sélection des candidat(e)s se fait en 2 étapes :

1^{ère} étape : Dossier de candidature

2^{ème} étape : Entretien individuel pour le(s) candidat(e)s sélectionné(e)s

Les critères de sélection portent sur :

- Le respect des prérequis à l'entrée de la formation
- La motivation du candidat
- La cohérence du projet professionnel

Le délai de réponse du CHEM au candidat est d'environ deux semaines après l'entretien.

COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation se compose de :

- Frais de dossier : 450€*
- Frais pédagogiques : 5580€**

**à la charge de l'employeur*

***pouvant faire l'objet d'une demande de financement*

Pour plus de détails, veuillez nous consulter.

FINANCEMENTS

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles pour cette formation :



- Le dispositif Pro A « Reconversion ou promotion par l'alternance » : est désormais privilégié pour les salariés jusqu'au niveau BAC+2
- Le Plan de Développement des Compétences : pour les salariés au-delà de BAC+2
- Le contrat de professionnalisation

Pour l'ensemble de ces dispositifs, les frais pédagogiques et les frais annexes sont pris en charge par l'OPCOEP* au titre de la formation professionnelle continue selon les règles en vigueur.

Les frais de salaires du collaborateur pour le temps passé en formation ne sont plus pris en charge depuis le 1er janvier 2024, l'aide de la CPAM versée au cabinet couvrant déjà ce poste.

N'hésitez pas à consulter le site de l'OPCO EP : <https://www.opcoep.fr/> et vous rapprocher de votre agence locale.

L'équipe de l'école CHEM peut également répondre à vos questions sur les possibilités de financement.

**Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité*

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES



Les centres de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute demande spécifique, veuillez contacter l'école CHEM.

L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE CHEM POUR VOUS ACCOMPAGNER



Mathieu MASCRE-POTHIER
Responsable pédagogique
adjoint



Juliette METZLER
Responsable pédagogique
adjoint



Nathalie MONOT
Assistante Pédagogique et
Administrative
Région Bretagne



Sylvie DIOME
Assistante Pédagogique et Administrative
Région Normandie Hauts-de-France

Mail : ecole@chem-sante.fr
Tél : 02.30.90.70.31 / 06.52.78.20.83



POUR NE RIEN MANQUER DE NOTRE ACTUALITÉ, SUIVEZ-NOUS
sur notre site web : www.devenirassistantemedicale.fr
ou sur nos réseaux sociaux [Facebook](#) et [LinkedIn](#)

